

AMOS



Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue

DEPUIS 1967

CAHIER DE L'ÉTUDIANT
TECHNIQUES D'INTERVENTION EN
DÉLINQUANCE 310.B0

complice
DE VOTRE RÉUSSITE

Ce Cahier de programme de l'étudiant ainsi que les plans de cours sont des documents officiels.

Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de cégep.

Ce document s'adresse à :

Étudiants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
inscrits au programme d'études *Techniques d'intervention en délinquance*

Ce document a été réalisé par :

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Téléphone : 819 762-0931

Sans frais : 1 866 234-3728

Télécopieur : 819 762-2071

Site Web : www.cegepat.qc.ca

Coordonnatrice du programme :

Marie-Élaine Gauthier

Mise à jour :

Direction des études

2020-07-01

Note : En règle générale, lorsque le contexte le commande, l'emploi du masculin dans ce texte désigne également les hommes et les femmes.

IMPORTANT : un étudiant possédant un dossier criminel risque de restreindre ses possibilités de bénévolat, de stage et même d'emploi.

Table des matières

LES BUTS DU PROGRAMME.....	4
QUALITÉS ET APTITUDES REQUISES :	5
LE PROFIL DU DIPLÔMÉ.....	6
LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME	8
LA FORMATION GÉNÉRALE¹	10
LES DISCIPLINES DE FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET PROPRE.....	10
LA FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE	11
PROFIL DE LA FORMATION GÉNÉRALE.....	12
SUIVI DE L'ATTEINTE DES COMPÉTENCES EN FORMATION GÉNÉRALE	13
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE.....	13
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE	14
LE LOGIGRAMME DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE	15
PREMIÈRE SESSION	16
DEUXIÈME SESSION.....	17
TROISIÈME SESSION	18
QUATRIÈME SESSION	18
CINQUIÈME SESSION	19
SIXIÈME SESSION.....	20
L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP).....	21
SUIVI DE L'ATTEINTE DES COMPÉTENCES EN FORMATION SPÉCIFIQUE	22

Bienvenue en Techniques d'intervention en délinquance au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Le programme *Techniques d'intervention en délinquance* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est un programme d'études techniques qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'intervention en délinquance.

Comme tout programme d'études collégiales, celui-ci est constitué d'une partie de formation générale et d'une partie de formation spécifique. La formation générale comprend des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires, partagés par les étudiants de tous les programmes. La formation spécifique comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce cahier décrit le programme d'études dans lequel vous vous engagez. Il en présente les buts et en décrit les cours. Des tableaux, grille de cours, suivi de l'atteinte des compétences et un logigramme vous permettent de comprendre comment votre programme d'études est organisé.

Conservez ce cahier, il vous sera utile tout au long de vos études.

Aux nouveaux étudiants de Techniques d'intervention en délinquance,

Les deux premières sessions de votre parcours de formation vous initient à la criminologie, aux origines et aux composantes entourant la délinquance. Des cours en communication et en techniques d'observation vous préparent à analyser judicieusement les différents contextes pour votre stage d'observation de la troisième session. De plus, vous serez sensibilisé à l'éthique en situation professionnelle.

En troisième session, les compétences en observation et la connaissance des différents réseaux sont mises à contribution dans le stage d'observation. Des notions abordées lors de la première année sont approfondies. En quatrième session, des problématiques particulières ainsi que le travail en équipe sont investis. L'éthique est à nouveau abordée.

En cinquième session, les méthodes spécifiques d'intervention auprès d'une clientèle particulière, la protection de votre intégrité personnelle et le stage d'implication d'une durée de deux jours par semaine viennent compléter les notions essentielles au stage d'intervention de votre dernière session.

À la sixième session, vous combinez cours et stage. Vous complétez votre formation académique par le cours *Prévention en délinquance* et le cours *Premiers soins*. Vous êtes aussi en stage d'intervention dans un milieu à raison de trois jours par semaine. Ce stage vous permettra de consolider tous les apprentissages réalisés lors des sessions précédentes et ainsi assurer le succès de votre épreuve synthèse de programme.

Un parcours ambitieux et motivant vous attend et nous vous souhaitons bon succès dans cette aventure durant laquelle nous vous soutiendrons.

Les enseignants en Techniques d'intervention en délinquance

Les buts du programme

Le programme *Techniques d'intervention en délinquance* vise à former des techniciennes et des techniciens aptes à travailler tant à la prévention de la délinquance qu'à la réinsertion sociale des personnes délinquantes, et ce, avant qu'elles ne commettent un délit, ou encore à la suite d'une décision judiciaire ou d'une mesure de déjudiciarisation.

La technicienne ou le technicien sera en mesure d'intervenir quotidiennement et de façon directe auprès des jeunes ou adultes prédélinquants et délinquants, hommes ou femmes. Il intervient auprès de clientèles qui présentent des difficultés d'adaptation et/ou des difficultés comportementales pouvant entraîner la transgression de certaines normes sociales.

Elle ou il pourra travailler en milieux fermés, semi-ouverts ou ouverts, principalement dans les établissements de détention provinciaux et fédéraux, les centres résidentiels communautaires, les centres jeunesse ou différents organismes communautaires.

Suivant les buts généraux de la formation professionnelle et technique, le projet de formation en Techniques d'intervention en délinquance vise à :

- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exercer, au niveau de performance exigée à l'entrée sur le marché du travail, les rôles, les tâches et les activités de la profession;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle en lui transmettant notamment des connaissances générales sur le marché de travail ainsi que sur le contexte particulier de la profession choisie;
- favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Finalement, le projet de formation permet de concilier deux exigences de formation, soit la polyvalence et la maîtrise d'une fonction de travail.

Dans le projet de formation en Techniques d'intervention en délinquance, la polyvalence est assurée par un ensemble de compétences générales. La maîtrise d'une fonction de travail est indissociable de l'acquisition de compétences centrées sur l'exercice des tâches d'une profession. Elle est assurée par un ensemble de compétences particulières permettant à la technicienne ou au technicien d'exercer les rôles associés à l'encadrement, à l'accompagnement et à la relation d'aide, et ainsi de contribuer de façon significative à la prévention de la délinquance et à la réinsertion sociale des personnes délinquantes.

De façon plus spécifique, sa formation permet au technicien d'exercer notamment les tâches et fonctions suivantes :

- Observer et évaluer les comportements.
- Développer et appliquer des programmes de prévention, de dépistage, d'intervention et de resocialisation.
- Aider les gens à résoudre leurs problèmes personnels et à devenir plus autonomes afin de faciliter leur réinsertion sociale.
- Organiser et évaluer les activités de la vie quotidienne des personnes aidées.
- Travailler en équipe et animer des groupes.

Les fonctions peuvent s'exercer en milieu institutionnel et fermé. Le technicien doit donc être préparé à travailler en équipe dans un cadre structuré s'exprimant notamment par un emploi du temps programmé, des quarts de travail et des semaines irrégulières. D'autres techniciens interviendront plutôt dans des milieux ouverts, au sein d'organismes publics et parapublics ou communautaires. Selon ses intérêts, le technicien pourra exercer ses fonctions dans différents milieux, notamment.

Avec les jeunes

- Centres de réadaptation
- Écoles
- Foyers de groupe
- Maisons de jeunes
- Organismes communautaires, publics et parapublics

Avec les adultes

- Centres de détention
- Centres d'hébergement pour femmes en difficulté
- Maisons de transition pour ex-détenus
- Organismes communautaires, publics et parapublics

Qualités et aptitudes requises :

- Capacité d'intervenir en situation de crise et en contexte d'autorité
- Capacité d'écoute
- Entregent et facilité de communication
- Capacité de travailler en équipe
- Dynamisme, autonomie et sens de l'initiative
- Maturité et bon équilibre personnel

Le profil du diplômé

TECHNIQUES D'INTERVENTION EN DÉLINQUANCE

Le technicien en intervention en délinquance intervient auprès de clientèles qui présentent **des difficultés d'adaptation et/ou des difficultés comportementales** pouvant entraîner la transgression de certaines normes sociales. Il travaille auprès de clients **non volontaires** pouvant être réfractaires au changement. Il **observe rigoureusement** afin d'intervenir efficacement tout en assurant sa **sécurité** et celle d'autrui. Il est formé afin d'intervenir lors de **situations de crise**.

Sa formation lui permet de prévenir la délinquance et de favoriser la réinsertion sociale des personnes délinquantes. Pour ce faire, il est en mesure d'encadrer, d'accompagner et d'intervenir en relation d'aide avec les clientèles **juvéniles** et/ou **adultes** ainsi que les **victimes** d'actes criminels. Enfin, il démontre, par ses réflexions et ses actions, un vif souci de **l'éthique professionnelle**. Au sein d'une équipe multidisciplinaire, le technicien en intervention en délinquance apporte un complément de connaissances et de compétences de par son regard critique envers les difficultés d'adaptation et/ou comportementales. Il relève aisément les facteurs de risque et de protection en plus de cibler les besoins prioritaires afin d'intervenir judicieusement auprès de la personne vivant des difficultés.

Au terme de sa formation, il est appelé à travailler dans les milieux suivants :

- Centre jeunesse
- Établissement scolaire (primaire/secondaire)
- Foyer de groupe
- Organismes de justice alternative
- Organismes communautaires (itinérance, santé mentale, réinsertion sociale et professionnelle, toxicomanie, violence, victime)
- Établissement de détention provincial ou fédéral
- Centre résidentiel communautaire

Il peut aussi poursuivre des études universitaires dans différentes disciplines telles que la criminologie, le travail social, la psychoéducation, la psychologie et autres.

Trois stages permettent à l'étudiant d'expérimenter et d'actualiser ses compétences.

LE TECHNICIEN EN INTERVENTION EN DÉLINQUANCE (TID) EST COMPÉTENT DANS LES SPHÈRES SUIVANTES :

Il est outillé pour intervenir

- Analyse l'origine de la délinquance et caractérise les clientèles prédélinquantes et délinquantes.
- Observe des personnes dans leur milieu de vie.
- Entre en relation avec une personne, sa famille, ses proches.
- Tient compte de la diversité des réalités sociales et ethnoculturelles, tout en étant conscient de ses préjugés.
- Fonde ses interventions sur des approches cliniques.
- Apprécie le potentiel d'agir délinquant d'une personne.
- Oriente une personne, sa famille, ses proches vers une ressource communautaire.
- Exerce son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession.
- Travaille en équipe dans un milieu d'intervention en prédélinquance et délinquance.

Il tient compte du cadre légal entourant la personne

- Situe ses interventions au regard de l'application des mesures légales et se rapporte à la législation relative à la délinquance.

Il intervient à différents niveaux

- Intervient en prévention de la délinquance et en relation d'aide auprès d'une personne prédélinquante ou délinquante, de ses proches ou des victimes.
- Effectue des interventions en matière de sécurité et en contexte d'autorité.
- Intervient auprès de personne en situation de crise.
- Intervient auprès d'une personne consommant des drogues.
- Intervient auprès d'une personne qui présente une problématique de santé mentale.

Il possède des compétences générales

- Maîtrise le français en tant qu'outil de pensée et de communication, à l'oral comme à l'écrit.
- Possède des habiletés à communiquer en d'autres langues.
- Développe une pensée autonome réflexive et critique.
- Maîtrise et applique les notions favorisant l'amélioration de son bien-être.
- Utilise, avec discernement, les technologies afin de réaliser des recherches en vue d'accroître et d'actualiser ses connaissances.

La grille de cours du programme

310.B0 Techniques d'intervention en délinquance (Amos)

1^{re} session

		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
com-001-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
310-D10-AT	Profession : intervenant en délinquance	2	2	2	2	
310-D12-AT	Introduction à la criminologie	2	1	2	1 2/3	
310-D14-AT	L'intervenant et le droit pénal	2	2	2	2	
310-D17-AT	Communication en contexte d'intervention	2	2	2	2	
350-D10-AT	Psychologie du développement et santé mentale I	3	1	2	2	
387-D10-AT	Diversité sociale et ethnoculturelle	1	2	3	2	
Heures de travail par semaine :		48	16	13	19	16

2^e session

109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	601-101-MQ
com-002-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
310-D21-AT	L'intervenant et l'observation	2	2	2	2	
310-D22-AT	Délinquance juvénile	2	1	2	1 2/3	
310-D24-AT	Responsabilités légales de l'intervenant	2	1	2	1 2/3	
350-D20-AT	Psychologie du développement et santé mentale II	2	1	2	1 2/3	350-D10-AT
Heures de travail par semaine :		44	17	9	18	14 2/3

3^e session

109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	340-101-MQ
601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	601-102-MQ
601-888-02	Épreuve uniforme de français					
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
310-D31-AT	Stage d'observation	2	3	2	2 1/3	310-D21-AT
310-D32-AT	Réseau juvénile et gestion de cas	2	2	3	2 1/3	310-D22-AT
310-D33-AT	Délinquance adulte	2	1	2	1 2/3	
310-D37-AT	Relation d'aide et organisation des services	1	2	3	2	310-D17-AT
Heures de travail par semaine :		48	15	12	21	16

4^e session

109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	109-101-MQ, 109-102-MQ
340-ACP-AT	Éthique et politique	3	0	3	2	340-102-MQ
601-ABx-AT	Communication	2	2	2	2	601-103-MQ
604-AOx-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	604-10x-MQ
310-D43-AT	Réseau adulte et gestion de cas	2	2	3	2 1/3	310-D33-AT
310-D45-AT	Problématiques et intervention I	2	1	3	2	310-D37-AT
310-D48-AT	Animation et travail en équipe	1	2	2	1 2/3	
310-D49-AT	Toxicomanie et délinquance	2	2	3	2 1/3	
Heures de travail par semaine :		46	15	11	20	15 1/3

5 ^e session		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
310-D51-AT	Stage d'implication ¹	3	14	4	7	310-D31-AT
310-D55-AT	Problématiques et intervention II	2	2	3	2 1/3	310-D45-AT
310-D56-AT	Intervention en situation de crise	2	4	4	3 1/3	310-D17-AT, 310-D21-AT
310-D59-AT	Santé mentale et délinquance	1	2	2	1 2/3	350-D20-AT
Heures de travail par semaine :		43	8	22	13	14 1/3

6 ^e session		T	L	P	Unités	Préalables
181-D60-AT	Premiers soins	1	2	2	1 2/3	
310-D61-AT	Stage d'intervention ²	3	21	4	9 1/3	310-D51-AT, 310-D56-AT
	Épreuve synthèse de programme (ESP)					
310-D68-AT	Prévention en délinquance	1	2	3	2	310-D48-AT
Heures de travail par semaine :		39	5	25	9	13

¹ Tous les cours de formation générale et tous les cours de formation spécifique des quatre premières sessions, à l'exception de huit unités provenant de disciplines différentes.

² Tous les cours de formation générale et tous les cours de formation spécifique des cinq premières sessions, à l'exception de huit unités provenant de disciplines différentes.

La formation générale¹

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante.

La composante de formation générale comprend : (a) la formation commune, qui est similaire pour tous les programmes d'études; (b) la formation propre, qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage tout en favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique du programme d'études et (c) la formation complémentaire, qui permet à l'étudiant de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études.

Les disciplines de formation générale commune et propre

Français, langue d'enseignement et littérature

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, a pour objet de stimuler l'imagination, d'aiguiser la sensibilité et d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel. Elle vise aussi à améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir, et à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique essentielles au travail intellectuel. Elle est conçue dans la perspective de permettre à l'étudiant de maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation, de mieux s'exprimer oralement et par écrit, et de mieux se situer par rapport à son milieu culturel, afin de favoriser sa participation en tant que citoyen responsable dans la société.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie au collégial vise à former la personne pour elle-même tout en la préparant à assumer, de manière autonome, ses responsabilités sociales, politiques et professionnelles. À travers la lecture d'œuvres philosophiques et l'exercice des règles du raisonnement, cet enseignement forme la personne à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité. L'enseignement de la philosophie au collégial vise également à amener l'étudiant à prendre en considération et à discuter les acquis de la civilisation occidentale.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant à augmenter sa maîtrise de la langue anglaise, à s'ouvrir à une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant devra acquérir, au collégial, des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise principalement le développement global de la personne. Cet enseignement a aussi pour objectif de contribuer à son éducation, à sa santé et à sa qualité de vie en l'amenant à vivre de façon responsable dans la société et à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

¹ Extraits du devis ministériel sur la Formation générale en vigueur depuis 2010.

La formation générale complémentaire

La formation complémentaire permet à l'étudiant de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant parmi six domaines.

Sciences humaines

- Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains (000V).
- Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines (000W).

Culture scientifique et technologique

- Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (000X).
- Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (000Y).

Langues modernes

- Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (000Z).
- Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (0010).
- Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (0067).

Langage mathématique et informatique

- Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (0011).
- Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (0012).

Art et esthétique

- Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (0013).
- Réaliser une production artistique (0014).

Problématiques contemporaines

- Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (021L).
- Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire (021M).

Profil de la formation générale

Contribution de la formation générale au programme d'études de l'étudiant

VISÉES DE FORMATION	LA FORMATION GÉNÉRALE VISE À AMENER L'ÉTUDIANT À :
<p>Former la personne à vivre en société de façon responsable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. • Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. • Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. • Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif. • Assumer ses responsabilités sociales.
<p>Amener la personne à intégrer les acquis de la culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive. • Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie. • Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en humanités issus d'époques ou de courants d'idées différents. • Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
<p>Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer sa communication dans la langue seconde. • Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentaire. • Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.
<p>À titre indicatif, le Ministère a identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre des problèmes • Exercer sa créativité • S'adapter à des situations nouvelles • Exercer son sens des responsabilités • Communiquer 	

Suivi de l'atteinte des compétences en formation générale

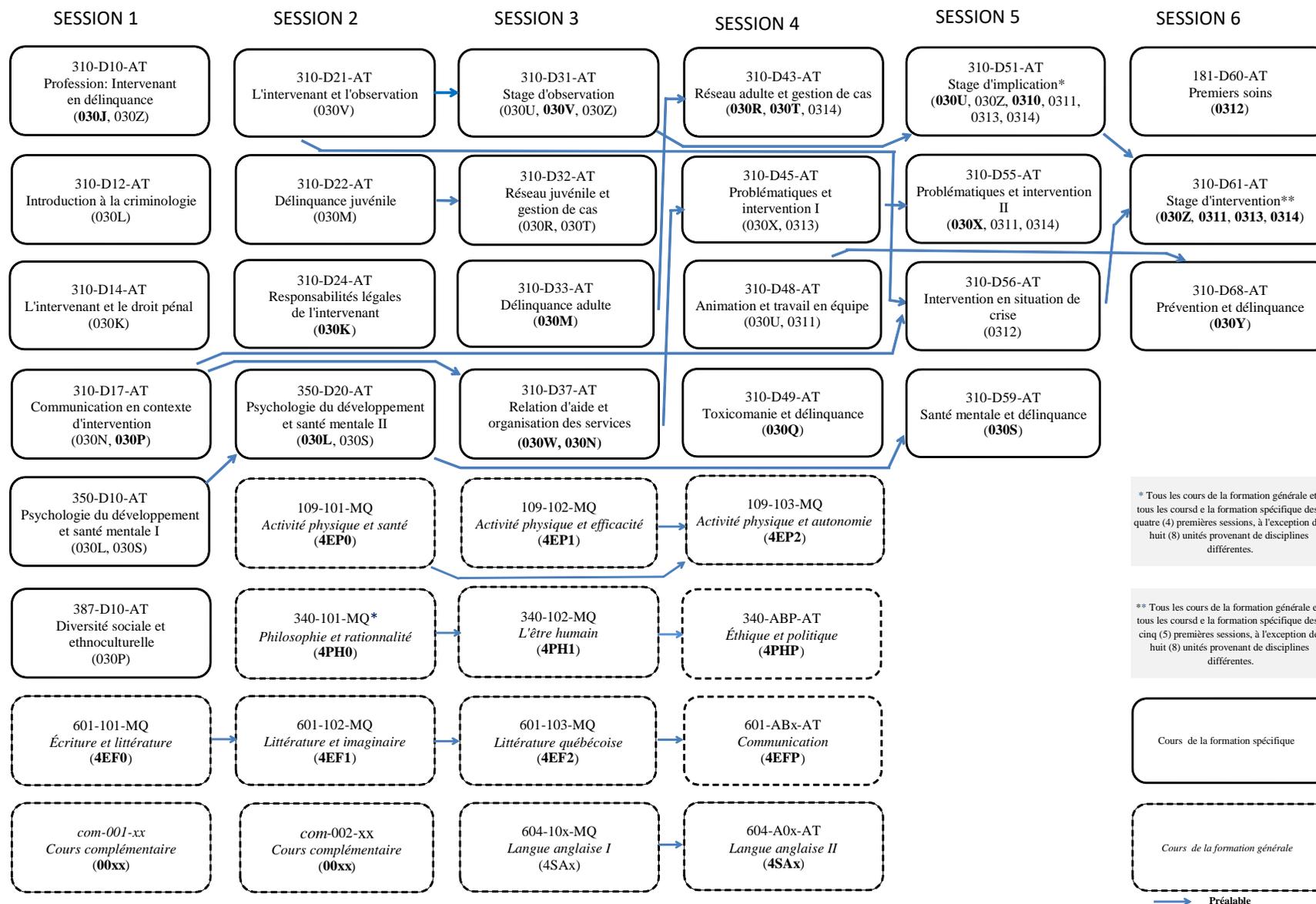
Formation générale commune

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	Écriture et littérature	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époque et de genres variés	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époque et de genres variés	601-103-MQ	Littérature québécoise	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	Philosophie et rationalité	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	L'être humain	
4SA0	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	604-100-MQ	Anglais de base	
4SA1	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	604-101-MQ	Langue anglaise et communication	
4SA2	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	604-102-MQ	Langue anglaise et culture	
4EPO	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	Activité physique et santé	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	Activité physique et efficacité	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	Activité physique et autonomie	

Formation générale propre

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EFP	Produire différents types de discours oraux écrits liés au champ d'études de l'étudiant	601-xxx-AT	Communication et (...)	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-xxx-AT	Éthique	
4SAP	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau I)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau I)	
4SAQ	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant ses formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau II)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau II)	
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau III)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau III)	

Le logigramme de la formation spécifique



La formation spécifique en Techniques d'intervention en délinquance

Première session

310-D10-AT Profession : Intervenant en délinquance

Ce cours permet à l'étudiant de découvrir les multiples composantes de sa future profession d'intervenant en délinquance. L'étudiant se familiarise avec les réseaux institutionnels et communautaires, la fonction d'intervenant de même qu'avec les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction. Il amorce une réflexion sur le phénomène de la délinquance en examinant les valeurs ayant un lien direct avec celle-ci. Il est appelé à mettre en relation ses valeurs personnelles et les valeurs de la profession tout en portant un regard sur ses attitudes personnelles et professionnelles. Enfin, il s'initie aux notions reliées à l'éthique professionnelle, en considérant différentes situations d'intervention d'un point de vue éthique en plus d'aborder les différents pièges liés à l'intervention.

310-D12-AT Introduction à la criminologie

Ce cours initie l'étudiant aux concepts fondamentaux de la criminologie tout en lui permettant de se familiariser avec le vocabulaire propre à cette discipline. Il lui permet aussi de comprendre les facteurs d'ordre social, psychologique ou biologique susceptibles de favoriser l'émergence de la délinquance à l'adolescence et à l'âge adulte. Il amène l'étudiant à comprendre l'impact des valeurs sociales sur la criminalisation et la décriminalisation de différents comportements.

310-D14-AT L'intervenant et le droit pénal

Ce cours permet à l'étudiant de réaliser le rôle des mesures légales dans le métier d'intervenant. Il reconnaît les principes de bases du système judiciaire et établit des liens directs avec le milieu de travail et en considérant les lois spécifiques en matière criminelle et pénale. Il est en mesure de distinguer les situations qui relèvent du droit pénal et du droit criminel, de reconnaître les principales infractions criminelles ou pénales les plus souvent commises par des contrevenants jeunes ou adultes. Il connaît le déroulement des procédures judiciaires vécues par ces mêmes contrevenants et comprend les principes et les règles de la détermination de la sentence. Il sera en mesure de reconnaître les exigences et les règles propres au témoignage lors d'une procédure judiciaire ou administrative et distingue les différentes techniques de contre-interrogatoire.

310-D17-AT Communication en contexte d'intervention

Ce cours habilite l'étudiant à entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches. L'étudiant s'initie aux éléments constitutifs du processus de communication afin de s'entretenir avec une personne délinquante. Il expérimente les outils et les techniques de communication propres aux diverses situations de communication en milieu d'intervention. Il apprend et met en pratique les attitudes et comportements favorables à la création d'un lien de confiance avec la personne. Par ailleurs, ce cours permet à l'étudiant de s'enquérir du mode de vie, de comprendre les façons de penser et d'agir de la personne tout en faisant preuve d'ouverture et de respect.

350-D10-AT Psychologie du développement et santé mentale I

L'étudiant constate l'apport de diverses perspectives théoriques dans la compréhension des différents aspects du développement humain, de l'enfance jusqu'à la majorité. Il reconnaît les principaux changements physiques, intellectuels, affectifs et sociaux qui surviennent pendant l'enfance et l'adolescence. Il identifie les principaux besoins à satisfaire et les enjeux que présente l'adolescence, en considérant les facteurs biopsychosociaux. De plus, il reconnaît les types de crises développementales et les différents problèmes susceptibles de se manifester dans ces périodes de la vie, particulièrement en ce qui a trait à la santé mentale. L'étudiant amorce une réflexion sur la notion de normalité et développe des connaissances sur les troubles psychologiques se manifestant pendant l'enfance et l'adolescence. Suite à ce cours, l'étudiant est en mesure d'identifier les principaux facteurs à l'origine du trouble psychologique et de mettre en relation les comportements et les attitudes de l'enfant ou de l'adolescent avec le trouble.

387-D10-AT Diversité sociale et ethnoculturelle

Toute personne acquiert au cours de son processus de socialisation des préjugés. Ce cours aide l'étudiant à prendre conscience de ses propres préjugés qui peuvent dresser une barrière dans ses relations avec les autres et à développer sa capacité à interagir avec des personnes qui ont un vécu totalement différent du sien. L'étudiant est amené à mieux comprendre les façons de penser et d'agir de membres de communautés ethnoculturelles ainsi que des personnes appartenant à des clientèles différenciées. De plus, ce cours habilite l'étudiant à reconnaître les manifestations d'intolérance sociale.

Deuxième session**310-D21-AT L'intervenant et l'observation**

Ce cours permet à l'étudiant de se familiariser avec la première étape de l'intervention soit, le processus d'observation. Il permet à l'étudiant de développer une connaissance des principales méthodes d'observation ainsi que d'expérimenter différents outils utilisés en observation. L'étudiant apprend à observer les lieux et le matériel afin de relever des caractéristiques précises et de repérer des éléments particuliers. Par ailleurs, il s'habilite à observer une personne délinquante et un groupe de personnes délinquantes afin d'offrir une appréciation juste à différents niveaux. L'étudiant s'initie à la structure et au contenu d'un rapport d'observation, à la discussion avec ses collègues, en plus de porter un regard critique sur sa capacité à exercer son rôle d'observateur.

310-D22-AT Délinquance juvénile

Ce cours permet à l'étudiant d'examiner les caractéristiques personnelles et sociales des filles et des garçons adoptant des comportements à risque ou délinquants. Il étudie les principaux délits, leur mode de perpétration, les valeurs et les motifs sous-jacents aux comportements prédélinquants ou délinquants. Enfin, ce cours s'attarde aux facteurs de risque et de protection en lien avec l'émergence des comportements délinquants. Ainsi, il apporte les éléments de base pour mieux comprendre la délinquance chez les jeunes et prépare l'étudiant à intervenir efficacement. Les notions abordées dans le cours Introduction à la criminologie, offert à la première session, seront réinvesties car elles sont nécessaires à l'atteinte de la compétence visée.

310-D24-AT Responsabilités légales de l'intervenant

En se rapprochant des situations rencontrées dans le milieu de travail et à l'aide de lois, l'étudiant est capable de reconnaître et de tenir compte des droits et libertés de la personne délinquante. Il connaît et comprend les pouvoirs et responsabilités des intervenants. Il applique la législation à caractère privé ou social touchant une personne délinquante, sa famille ou son entourage. Il se familiarise également avec le processus d'accompagnement d'une victime d'acte criminel lors d'une demande d'indemnisation.

350-D20-AT Psychologie du développement et santé mentale II

L'étudiant constate l'apport de diverses perspectives théoriques dans la compréhension des différentes étapes du développement humain au cours de la vie adulte. De plus, il identifie les besoins à satisfaire et les défis associés à ces périodes de vie, toujours en considérant les déterminants biopsychosociaux. L'étudiant est amené à distinguer les types de crises développementales survenant à l'âge adulte et à reconnaître certains problèmes susceptibles de se manifester, particulièrement en ce qui a trait à la santé mentale. L'étudiant poursuit sa réflexion sur la notion de normalité et élargit ses connaissances sur la santé mentale. Suite à ce cours, il est en mesure d'identifier les principaux facteurs à l'origine du problème de santé mentale, de se documenter sur les différents troubles et de mettre en relation les comportements et les attitudes de la personne adulte avec le trouble.

Troisième session

310-D31-AT Stage d'observation

Ce cours permet à l'étudiant d'appliquer le processus d'observation dans un milieu d'intervention. À partir de situations authentiques, l'étudiant doit agir à titre d'observateur en mettant à profit la démarche d'observation. Il doit utiliser des méthodes et des outils d'observation adaptés au contexte d'observation ainsi qu'au but poursuivi par la démarche d'observation. Par ailleurs, il doit démontrer les conclusions de sa démarche par la rédaction d'un rapport d'observation. Il est ensuite invité à discuter de ses observations, de ses analyses et de ses interprétations auprès de ses collègues. Enfin, il est appelé à évaluer sa capacité à exercer son rôle d'observateur.

310-D32-AT Réseau juvénile et gestion de cas

Ce cours permet à l'étudiant de situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales spécifiques concernant les jeunes ayant des troubles de comportement ou à risque d'en développer et les jeunes contrevenants. Il se familiarise avec la structure et le fonctionnement général du réseau juvénile en développant une compréhension approfondie des services et des programmes offerts, ainsi que de l'interrelation entre ceux-ci et les mesures légales appliquées. Il précise ses activités professionnelles en tenant compte des caractéristiques de la personne prédélinquante ou délinquante, par un examen poussé de son rôle et de ses responsabilités envers la personne et son entourage. De plus, l'étudiant apprend à évaluer la situation d'une personne en lien avec le risque qu'elle commette des actes délinquants.

310-D33-AT Délinquance adulte

Ce cours permet à l'étudiant de comprendre le phénomène de la délinquance à l'âge adulte. Il lui permet de cerner les caractéristiques personnelles et sociales des femmes et des hommes adoptant des comportements délinquants. Il étudie les principaux délits, leur mode de perpétration, les valeurs et les motifs sous-jacents aux comportements délinquants. L'étudiant est aussi amené à cerner les caractéristiques des groupes criminalisés, leur mode de fonctionnement et de recrutement et les principaux types de délits qu'ils commettent. Ainsi, ce cours apporte les éléments de base pour mieux comprendre le phénomène de la délinquance à l'âge adulte et prépare l'étudiant à intervenir efficacement. Les notions abordées dans le cours Introduction à la criminologie, offert à la première session, seront réinvesties afin de favoriser l'atteinte de la compétence visée.

310-D37-AT Relation d'aide et organisation des services

Ce cours permet à l'étudiant de développer sa capacité à orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches, vers une ressource de première ou de deuxième ligne ou une ressource communautaire. Pour ce faire, l'étudiant apprend à répertorier les ressources du milieu, à recommander les ressources en tenant compte de leurs critères d'accès et du statut légal des personnes aidées, à y référer les personnes et/ou leur entourage, le tout en tenant compte de leurs principaux besoins. En somme, l'étudiant expérimente les étapes de la relation d'aide afin d'établir un lien de confiance et de cibler le besoin prioritaire, dans le but de référer la personne à la bonne ressource.

Quatrième session

310-D43-AT Réseau adulte et gestion de cas

Ce cours permet à l'étudiant de situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales spécifiques concernant les adultes délinquants. Il se familiarise avec la structure et le fonctionnement général des services correctionnels québécois et canadien tout en analysant les services et les programmes offerts aux délinquants adultes. Il précise ses activités professionnelles autant en milieu carcéral qu'en milieu ouvert auprès de la clientèle, par un examen poussé de son rôle et de ses responsabilités envers la personne délinquante. De plus, en lien avec l'évaluation du risque de passage à l'acte, l'étudiant apprend à évaluer la situation d'une personne et à élaborer un plan d'intervention.

310-D45-AT Problématiques et intervention I

Ce cours mène l'étudiant à découvrir différentes approches cliniques utilisées dans les milieux d'intervention en délinquance juvénile et adulte. L'étudiant s'initie aux principes sous-jacents à ces approches, aux outils d'analyse associés à celles-ci, de même qu'à leur contribution spécifique en contexte d'intervention. Il est également amené à établir des liens entre les approches et les types de délinquance.

310-D48-AT Animation et travail en équipe

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques concernant la préparation, l'animation et l'évaluation d'activités rééducatives à l'intention des personnes délinquantes. À travers le processus de réalisation de ces activités, l'étudiant accroît sa capacité à motiver, conscientiser et responsabiliser les personnes délinquantes. Parallèlement, il développe les attitudes et les comportements nécessaires à l'intégration à une équipe de travail, à la coopération dans la réalisation des tâches, à la participation active aux réunions d'équipe de même qu'à la résolution de conflits.

310-D49-AT Toxicomanie et délinquance

Ce cours habilite l'étudiant à réagir à la consommation de substances psychotropes chez une personne délinquante. Au regard des aspects légaux, psychosociaux et cliniques entourant le rôle de l'intervenant, l'étudiant développe sa capacité à reconnaître la consommation de psychotropes chez une personne délinquante, à en évaluer l'ampleur et à intervenir auprès de cette personne. Il développe également sa capacité à prévenir l'apparition ou l'aggravation de cette problématique. De plus, l'étudiant développe sa connaissance des services offerts et des approches préconisées par différentes ressources en toxicomanie dans le but de pouvoir orienter la personne délinquante.

Cinquième session

310-D51-AT Stage d'implication

Ce cours permet à l'étudiant de s'intégrer à un milieu d'intervention dans le cadre d'un stage afin qu'il exécute les tâches principales d'un intervenant en délinquance. Il assure une présence active auprès de la clientèle et participe à la vie professionnelle de l'équipe, il contribue positivement à son milieu par la réalisation de certaines tâches. Il s'informe afin d'assurer la continuité des interventions au quotidien, des interventions en matière de sécurité ainsi que des interventions en contexte d'autorité. De plus, il est en mesure d'apprécier correctement l'état d'une personne et d'évaluer les risques éventuels au plan de la sécurité. Par ailleurs, l'étudiant met en pratique ses habiletés à assumer son rôle en contexte d'autorité, et ce, en s'assurant que la clientèle respecte les règles et leurs engagements. De plus, il fait des interventions ponctuelles auprès de la clientèle et participe aux discussions cliniques. Ainsi, il apprend à assumer son rôle de façon responsable, à considérer différentes interventions d'un point de vue éthique et à se prémunir contre les pièges liés à l'intervention auprès de personnes.

310-D55-AT Problématiques et intervention II

Dans ce cours, l'étudiant poursuit son apprentissage des outils d'analyse et d'intervention reliés aux différentes approches cliniques. L'étudiant détermine avec la personne délinquante les objectifs ainsi que les moyens concrets à mettre en place afin de l'accompagner dans l'atteinte de ceux-ci. Et ce, autant dans le cadre d'interventions ponctuelles que de suivi d'intervention ainsi que lors de l'élaboration du plan d'intervention. Il développe sa capacité à choisir et à utiliser les moyens d'intervention associés aux différentes approches cliniques, tout en adoptant une conduite liée aux différentes approches. De plus, il réinvestit les stratégies et moyens préconisés en lien avec les approches.

310-D56-AT Intervention en situation de crise

Ce cours permet à l'étudiant de développer sa capacité à intervenir auprès des personnes délinquantes en état de crise. Il apprend à percevoir, avec vigilance et discernement, les signes précurseurs d'une crise, à évaluer la situation et à assurer sa sécurité. Il distingue les notions de situation et d'état de crise dans le but de choisir l'intervention appropriée aux différentes phases du processus de la crise.

Il apprend à effectuer des interventions visant à désamorcer la crise ou à en minimiser l'ampleur. Par ailleurs, l'étudiant est habilité à intervenir physiquement auprès d'une personne délinquante lors d'incidents mineurs, et ce, dans le respect des protocoles d'intervention en situation de crise des différents milieux. Il acquiert la capacité d'évaluer et d'utiliser la force nécessaire de manière judicieuse. Il pratique des techniques d'esquive, de blocage, de contrôle, d'immobilisation et de dégagement. Enfin, l'étudiant est invité à porter un regard autocritique sur sa capacité à intervenir auprès de personne en état de crise afin d'améliorer ses interventions. L'étudiant acquiert la capacité de reconnaître et de composer avec ses réactions émotives et de faire part de celles-ci à ses collègues.

310-D59-AT Santé mentale et délinquance

Dans ce cours, l'étudiant apprend à composer avec une personne délinquante présentant un problème de santé mentale. Il développe les attitudes à privilégier avec cette clientèle et utilise des techniques de communication adaptées à la situation et à la personne. L'étudiant soutient la personne dans la clarification de sa situation et de ses besoins. Il prend en considération les capacités et le niveau de motivation de la personne afin de suggérer des moyens concrets et pertinents pour répondre aux besoins identifiés. Il est en mesure de considérer, dans certaines situations, l'interrelation entre le trouble mental et les comportements délinquants. Tout au long du cheminement de la personne, l'étudiant offre du soutien et de l'encadrement, entre autres en l'accompagnant au quotidien par le biais d'activités rééducatives. Enfin, l'étudiant apprend à œuvrer au sein d'une équipe multidisciplinaire, donc à consulter différents intervenants dans le but de leur faire part de ses observations.

Sixième session

181-D60-AT Premiers soins

Ce cours amène l'étudiant à maîtriser les techniques de premiers soins et de réanimation cardiorespiratoire. Il apprend à effectuer une évaluation précise des soins requis par l'état de la personne et à déterminer les soins appropriés à la nature du problème. Il utilise des mesures visant à se protéger contre les risques de contagion et à informer la clientèle sur ces risques. L'étudiant est également formé à réagir face à une personne ayant commis des gestes para-suicidaires ou suicidaires. À la fin du cours, l'étudiant reçoit une certification reconnue par les employeurs.

310-D61-AT Stage d'intervention

Ce stage permet à l'étudiant d'actualiser les notions apprises au cours de l'ensemble de sa formation. Il est appelé à exercer l'ensemble des tâches inhérentes au rôle d'intervenant dans un milieu d'intervention. L'étudiant intervient au quotidien auprès des personnes : il accueille la clientèle, collabore à l'organisation et à l'animation des activités éducatives et assure le suivi des interventions. En matière de sécurité, il surveille les déplacements et les activités de la clientèle, analyse les événements suspects, applique des mesures de sécurité et assure le suivi des interventions. Par ailleurs, il assume son rôle dans un contexte d'autorité ainsi, il doit poser ses limites, appliquer les sanctions prévues aux manquements, faire les retours auprès de la clientèle et assurer le suivi des interventions qu'il réalise. Enfin, il intervient en relation d'aide en effectuant des rencontres de suivi auprès des personnes ayant des difficultés en tenant compte du plan d'intervention établi et en respectant son rôle et ses compétences.

310-D68-AT Prévention en délinquance

Ce cours amène l'étudiant à intervenir en prévention de la délinquance. Pour ce faire, l'étudiant doit analyser une problématique réelle liée à la délinquance afin d'en identifier la nature, la gravité, les causes et les conséquences. Il apprend à rechercher une intervention de prévention répondant à la situation et aux besoins des personnes. L'étudiant est appelé à structurer un projet d'intervention, à le mettre en œuvre et à en évaluer la qualité.

L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français;
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

L'ESP se déroule à la fin du programme. Elle a pour fonction d'attester que vous aurez intégré les connaissances, les habiletés et les attitudes développées dans l'ensemble de votre programme.

L'épreuve synthèse du programme Intervention en délinquance comporte deux volets.

Le premier volet consiste à réaliser une étude de cas sur une personne ciblée dans le milieu de stage et proposer un plan d'intervention. Cette partie est présentée sous forme de soutenance (20 %). Également, elle offre l'occasion à l'élève de présenter un portrait de l'ensemble de sa formation (30 %).

Le deuxième volet consiste en la réussite du stage 310-D61-AT à l'aide du rapport d'évaluation complété par le superviseur lors d'une rencontre dans le milieu de stage en présence de l'accompagnateur et du stagiaire (50 %).

Pour réussir l'épreuve synthèse de programme, l'élève doit obtenir 60% à chacun des deux volets.

Suivi de l'atteinte des compétences en formation spécifique

Compétence à atteindre		Cours contribuant à l'atteinte de la compétence	
030J	Analyser la fonction de travail	310-D10-AT	Profession : Intervenant en délinquance
030K	Se rapporter à la législation relative à la délinquance	310-D14-AT 310-D24-AT	L'intervenant et le droit pénal Responsabilités légales des intervenants
030L	Analyser l'origine de la délinquance	310-D12-AT 350-D10-AT 350-D20-AT	Introduction à la criminologie Psychologie du développement et santé mentale I Psychologie du développement et santé mentale II
030M	Caractériser les clientèles délinquantes	310-D22-AT 310-D33-AT	Délinquance juvénile Délinquance adulte
030N	Entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches	310-D17-AT 310-D37-AT	Communication en contexte d'intervention Relation d'aide et organisation des services
030P	Tenir compte de la diversité des réalités sociales et ethnoculturelles	310-D17-AT 387-D10-AT	Communication en contexte d'intervention Diversité sociale et ethnoculturelle
030Q	Réagir à la consommation de drogues chez une personne délinquante	310-D49-AT	Toxicomanie et délinquance
030R	Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales	310-D32-AT 310-D43-AT	Réseau juvénile et gestion de cas Réseau adulte et gestion de cas
030S	Composer avec une personne délinquante présentant un trouble mental	310-D59-AT 350-D10-AT 350-D20-AT	Santé mentale et délinquance Psychologie du développement et santé mentale I Psychologie du développement et santé mentale II
030T	Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants	310-D32-AT 310-D43-AT	Réseau juvénile et gestion de cas Réseau adulte et gestion de cas
030U	Travailler en équipe dans un milieu d'intervention en délinquance	310-D31-AT 310-D48-AT 310-D51-AT	Stage d'observation Animation et travail en équipe Stage d'implication
030V	Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie	310-D21-AT 310-D31-AT	L'intervenant et l'observation Stage d'observation
030W	Orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ressource communautaire	310-D37-AT	Relation d'aide et organisation des services
030X	Fonder ses interventions en délinquance sur des approches cliniques	310-D45-AT 310-D55-AT	Problématiques et intervention I Problématiques et intervention II
030Y	Intervenir en prévention de la délinquance	310-D68-AT	Prévention en délinquance
030Z	Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession	310-D10-AT 310-D31-AT 310-D51-AT 310-D61-AT	Profession : Intervenant en délinquance Stage d'observation Stage d'implication Stage d'intervention
0310	Effectuer des interventions en matière de sécurité	310-D51-AT	Stage d'implication
0311	Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante	310-D48-AT 310-D51-AT 310-D55-AT 310-D61-AT	Animation et travail en équipe Stage d'implication Problématiques et intervention II Stage d'intervention
0312	Intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise	310-D56-AT 181-D60-AT	Intervention en situation de crise Premiers soins
0313	Intervenir dans un contexte d'autorité	310-D45-AT 310-D51-AT 310-D61-AT	Problématiques et intervention I Stage d'implication Stage d'intervention
0314	Intervenir en relation d'aide auprès d'une personne délinquante	310-D43-AT 310-D51-AT 310-D55-AT 310-D61-AT	Réseau adulte et gestion de cas Stage d'implication Problématiques et intervention II Stage d'intervention

Des attitudes qui font toute la différence!

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque étudiant qui choisit de fréquenter le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous attendons :

- qu'il fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'il définisse sur cette base son propre *Projet éducatif* individuel;
- qu'il fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'il se sente responsable de la réussite de son projet;
- qu'il accorde la priorité absolue à la réalisation de son *Projet éducatif*.

Extrait du *Projet éducatif* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

De l'admission à la sanction...

Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel :

Michel Audet
Campus d'Amos
Bureau 3147
819 732-5218, poste 4223

Prendre rendez-vous auprès de Nathalie Beaudoin, bureau 3140, poste 4222



**Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue**

www.cegepat.qc.ca



www.facebook.com/CegepAbitibiTemiscamingue